



Description de l'indice :

EUROPE US Qualité

Version 2.0 en date du 13 octobre 2015

# Sommaire

## Introduction

### **1 Résumé de la méthodologie**

- 1.1 Description
- 1.2 Mécanisme
  - 1.2.1 Composition de l'Indice
  - 1.2.2 Revue trimestrielle de l'Indice
  - 1.2.3 Caractéristiques du Panier Acheteur
  - 1.2.4 Caractéristiques du Panier Vendeur
  - 1.2.5 Couverture en change

### **2 Annexe**

- 2.1 Pays éligibles
- 2.2 Univers d'Investissement
- 2.3 Scores
- 2.4 Panier de Référence
- 2.5 Contact

# 1 Résumé de la méthodologie:

## 1.1 Description

L'indice EUROPE US Qualité (l' "Indice", disponible sur la page Bloomberg : EUSAQ <Index>) vise à répliquer une exposition couverte en risque de change (i) d'une position acheteuse de 130% de la performance d'un panier d'actions offrant des dividendes attractifs et une volatilité faible (le "Panier Acheteur"), et (ii) d'une position vendeuse de 30% d'un panier d'actions corrélé aux marchés et composé de grosses capitalisations (le "Panier Vendeur"), les deux paniers étant sélectionnés parmi un univers d'investissement Européen et Américain (l' "Univers d'Investissement", défini en Annexe 2.2).

L'Indice est calculé, publié et sponsorisé par Solactive AG.

### Principales caractéristiques

Ticker Bloomberg :	EUSAQ <Index>
Type de rendement :	Price Return
Fréquence de calcul:	Temps Réel
Devise :	EURO (couvert en change)
Classe d'actif de l'Indice :	Actions

## 1.2 Mécanisme

### 1.2.1 Composition de l'Indice :

L'Indice est constitué de deux paniers issus d'un univers d'investissement composé d'actions Européennes sélectionnées parmi les 600 plus grosses capitalisations boursières Européennes cotées sur les marchés éligibles (cf. Annexe 2.1) et d'actions Américaines sélectionnées parmi les 500 plus grosses capitalisations boursières Américaines.

L'Indice réplique une position acheteuse de 130% de la performance du Panier Acheteur (cf. paragraphe 1.2.3), et d'une position vendeuse de 30% du Panier Vendeur (cf. paragraphe 1.2.4).

### 1.2.2 Revue trimestrielle de l'Indice :

A chaque début de trimestre calendaire, la composition de l'Indice est revue de manière systématique en sélectionnant les actions de façon à ce que chaque panier respecte les critères énoncés dans les paragraphes 1.2.3 et 1.2.4.

### 1.2.3 Caractéristiques du Panier Acheteur :

Le Panier Acheteur est optimisé lors de chaque Revue trimestrielle de l'Indice pour présenter une volatilité historique sur les six derniers mois ne devant pas excéder 65% de la volatilité historique sur les 6 derniers mois d'un panier de référence (le "Panier de Référence Européen", défini en Annexe 2.4) ainsi qu'un taux de dividendes à 3 mois le plus élevé possible sous les contraintes suivantes pour chaque action :

- un Score de Qualité (cf. Annexe 2.3) supérieur à 7 ;
- une capitalisation boursière supérieure à 1 Milliards d'EUR et un volume quotidien moyen sur six mois échangé supérieur à 5 Millions d'EUR,
- les actions financières sont exclues,
- un poids par action positif ou nul ne devant pas excéder 4% du panier, la somme des poids du Panier Acheteur étant de 100%.

### 1.2.4 Caractéristiques du Panier Vendeur :

Le Panier Vendeur est un panier équipondéré dont les composants sont une sélection d'au moins 15 stocks présentant un volume quotidien moyen sur six mois échangé supérieur à 5 Millions d'EUR, et présentant à la fois de faibles scores de Qualité et une capitalisation boursière importante.

### 1.2.5 Couverture en change

Une couverture systématique en risque de change est exécutée chaque jour afin de limiter l'impact des fluctuations des taux de change sur la performance de l'Indice.

## 2 Annexe

### 2.1 Pays Eligible

Est dit "**Pays Eligible**" les Etats-Unis ainsi que tout pays européen considéré comme développé par Solactive AG. A la date de lancement de l'Indice, la liste des Pays Eligibles est la suivante: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse. Cette liste peut être mise à jour par Solactive AG afin d'assurer sa cohérence au cours du temps avec la notion de pays développés telle que définie par Solactive AG.

### 2.2 Univers d'Investissement

Est dit "**Univers d'Investissement**" de l'indice la réunion des 600 plus importantes capitalisations boursières cotées sur les marchés réglementés des Pays Eligibles Européens, et des 500 plus importantes capitalisations boursières cotées sur les marchés réglementés des Etats-Unis d'Amérique. Cette liste peut être mise à jour par Solactive AG en fonction de la variation des capitalisations boursières. L'Univers d'Investissement se décompose en "**Univers d'Investissement Européen**" et "**Univers d'Investissement Américain**".

### 2.3 Score

Le "**Score de Qualité**" varie entre 0 et 9 et est mesuré sur la base de 9 mesures de ratios financiers : rendement sur actifs, *cash flow* sur actifs, variation du rendement sur actifs, différence entre rendement sur actifs et *cash flow* sur actifs, variation du levier financier, variation du ratio courant, variation du nombre d'actions, variation du ratio marge brute d'exploitation sur actifs, variation du ratio chiffre d'affaires sur actifs. Pour assurer la cohérence globale de la notation, les actions financières ne sont notées qu'en fonction de leur volatilité.

### 2.4 Panier de Référence

Est dit "**Panier de Référence Européen**" le panier composé de l'ensemble de l'Univers d'investissement Européen pondéré en fonction de la capitalisation boursière.

### 2.5 Contact

**Toute question concernant l'Indice et notamment celles relatives aux licences doivent être adressées à :**

Solactive AG  
Guiollettstrasse 54  
60325 Frankfurt am Main  
Allemagne  
Tel. : +49 69 719 160 00  
Fax : +49 69 719 160 25  
Email : [indexing@solactive.com](mailto:indexing@solactive.com)

L'instrument financier n'est en aucun cas sponsorisé, promu ou vendu par Solactive AG (le "Concédant de licence"), de la même façon que le Concédant de licence n'offre aucune garantie implicite ou explicite quant aux conséquences de l'utilisation de l'Indice et/ou de la marque déposée de l'Indice ou du niveau de l'Indice, et ce quelque soit la période ou méthode concernée. L'Indice est calculé et publié par le Concédant de licence. Le Concédant de licence met tout en œuvre afin de s'assurer que l'Indice soit calculé correctement. Indépendamment de ses obligations envers l'Emetteur, le Concédant de licence n'a aucune obligation de signaler les erreurs concernant l'Indice à des parties tierces et notamment aux investisseurs et/ou aux intermédiaires financiers sur le dit instrument financier. Ni la publication de l'Indice par le Concédant de licence ni l'octroi de la licence de l'Indice ou de la marque déposée de l'Indice, avec pour objectif son

utilisation dans le cadre d'un instrument financier, ne constituent une recommandation du Concédant de licence à investir dans le dit instrument financier, de même que cela ne représente en aucune façon une garantie ou une opinion du Concédant de licence au sujet d'un investissement quelconque sur le dit instrument financier.